Perception des bâtiments bois par le grand public

Regard sociologique

MANA Stéphane Chevrier
Alan-gilles Grouhel

Atlanbois le bois à sa source

PRECOBOIS FÉDÉRER, STRUCTURER, DÉVELOPPER

© Octobre 2013

MANA

Manufacture anthropologique

14, rue René Godest
35400 Saint-Malo

02 23 18 30 23
06 806 337 62

ici.mana@orange.fr

www.manafactory.fr

Sommaire

* Introduction 5
* 1. Rappel des objectifs de l'étude_ 5
* 2. Méthode_ 6
* 3. Les 11 sites_ 7
* 4. Hypothèses_ 19

* 1 / Mode d'emploi 21
* 1. Le maître d'ouvrage / le non-maître d'ouvrage_ 21
* 2. Le spectateur, l'utilisateur, l'usager_ 22

* 2 / Décriptage des bâtiments bois 25
* 1. Un environnement apaisant_ 25
* 1.1 Dedans / Dehors #1_ 27
* 1.2 Dedans / Dehors #2_ 31
* 1.3 Axe du monde_ 33
* 1.4 Volume & taille_ 35
* 1.5 Sons_ 37
* 1.6 Odeur_ 39
* 1.7 Couleur & lumière_ 41
* 1.8 Chaleur_ 43

* 2. Un bâtiment valorisant_ 45
* 2.1 Eléments constructifs_ 47
* 2.2 Couleur #2_ 51
* 2.3 Taches & tanin_ 53
* 2.4 Bois grisé_ 55
* 2.5 Matériaux_ 57
* 2.6 Equipements_ 59

* Conclusion 61

INTRODUCTION

* 1 / Rappel des objectifs de l'étude

Cette étude sociologique doit permettre de mieux comprendre la perception des bâtiments bois, c'est-à-dire **les modalités de construction du jugement**, par le grand public, simple passant, usager ordinaire, salariés, habitant propriétaire ou locataire.

Dans cette perspective, à travers la conduite d'enquêtes de terrain, cette étude vise à :

* **Identifier les indicateurs** qui participent à la construction des représentations sociales du bois en termes:
  1. Psychologiques, affectifs, sensoriels.
  2. Fonctionnels (gestion, usage) et ergonomiques (usage, entretien, maintenance).

* **Objectiver et conceptualiser** ce qui est aujourd'hui de l'ordre du « ressenti » ou du subjectif.

* **Définir le vocabulaire** pour qualifier ces différents indicateurs (pour le dire autrement : mettre en mots ce qui est de l'ordre du ressenti).

* **Déconstruire** la notion de « bois » pour en souligner la polysémie, la conceptualiser et ainsi stabiliser ses définitions.

* **Identifier la variété des usages**, des profils et des postures d'utilisateurs des constructions bois.

* 2 / Méthode

Cette étude sociologique repose sur une enquête réalisée sur 11 sites de la région Pays de la Loire. Si ces bâtiments sont réunis dans la catégorie «Construction bois», il est toutefois important de souligner qu'ils présentent une grande diversité, en termes de typologies (habitat, établissement médico-social, établissement scolaire, etc.), de formes architecturales, de modes d'expression du bois. Bien que les entretiens traitent de la thématique «construction bois», ils renvoient à des réalités différentes.

Sur chacun de ces sites, nous avons réalisé :

* Une visite du bâtiment (avec reportage photographique) et des observations des usages.
* Des entretiens et tables rondes avec (selon les cas) le responsable de l'établissement, les employés, les usagers.

Une demi-journée a été consacrée à chacun des sites. Les entretiens se déroulant sur sites professionnels ont été de courte durée pour ne pas perturber le bon fonctionnement des établissements et tenir compte des contraintes de service.

Au cours de cette enquête, nous nous sommes interdits de consulter la documentation relative aux bâtiments ou de prendre connaissance des intentions des architectes. Nous souhaitions, en effet, découvrir les bâtiments avec un œil et une oreille vierges pour mieux entendre le discours des usagers et mieux nous laisser surprendre par le bâtiment.

Destination du bâtiment	Nom	Localisation
ESAT Etablissement et Service d'Aide par le Travail	ARTA	Saint-Nazaire (44)
EPMS Etablissement Public Médico-Social	L'Ehrétia	Le Gâvre (44)
EPSMS	EPSMS du Pays de Challans	Challans (85)
Entreprise	Elemen	Haute-Goulaine (44)
Médiathèque	René Goscinny	Sainte-Luce-sur-Loire (44)
Groupe scolaire	Jacques Brel	Saint-Père-en-Retz (44)
Maison individuelle		l'Hotellerie-de-Flée (49)
Collège	Marcelle Baron	Héric (44)
Habitat social (collectif - réhabilitation)	Sèvre Loire Habitat: les Turbaudières	Cholet (49)
Habitat social (maisons individuelles / intermédiaires)	Sèvre Loire Habitat: Le Bostangis	Cholet (49)
Habitat social (collectif - neuf)	Le Val de Loire: les Prés	Angers (49)

* 3 / Les 11 sites

* ESAT / ARTA / Saint-Nazaire (44) / Architecte(s): ARLAB

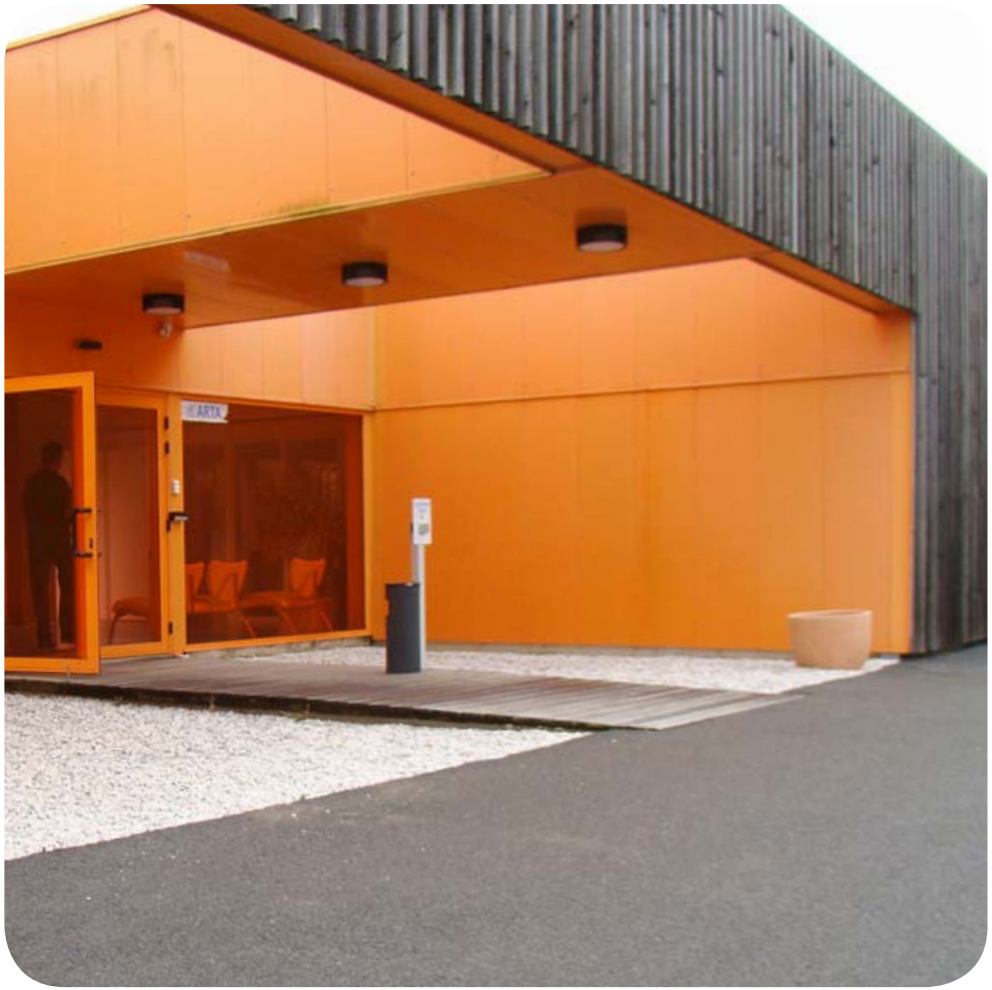

EPMS / l'Ehrétia / Le Gâvre (44) / Architecte(s): Adhoc Architecture *

✻ EPSMS / EPSMS du Pays de Challans / Challans (85) / Architecte(s): Adhoc Architecture

Entreprise / Elemen / Haute-Goulaine (44) / Architecte(s): BOCA *

* Médiathèque / René Goscinny / Sainte-Luce-sur-Loire (44) / Architecte(s): JL Garcia - Forma 6

Groupe scolaire / Jacques Brel / Saint-Père-en-Retz (44) / Architecte(s): Agence Drodelot *

✻ Maison individuelle / l'Hôtellerie-de-Flée (49) / Maître(s) d'oeuvre: ACB Maisons bois

Collège / Marcelle Baron / Héric (44) / Architecte(s): A+H Agence ROULLEAU / Agence BESSEAU MICHEAU *

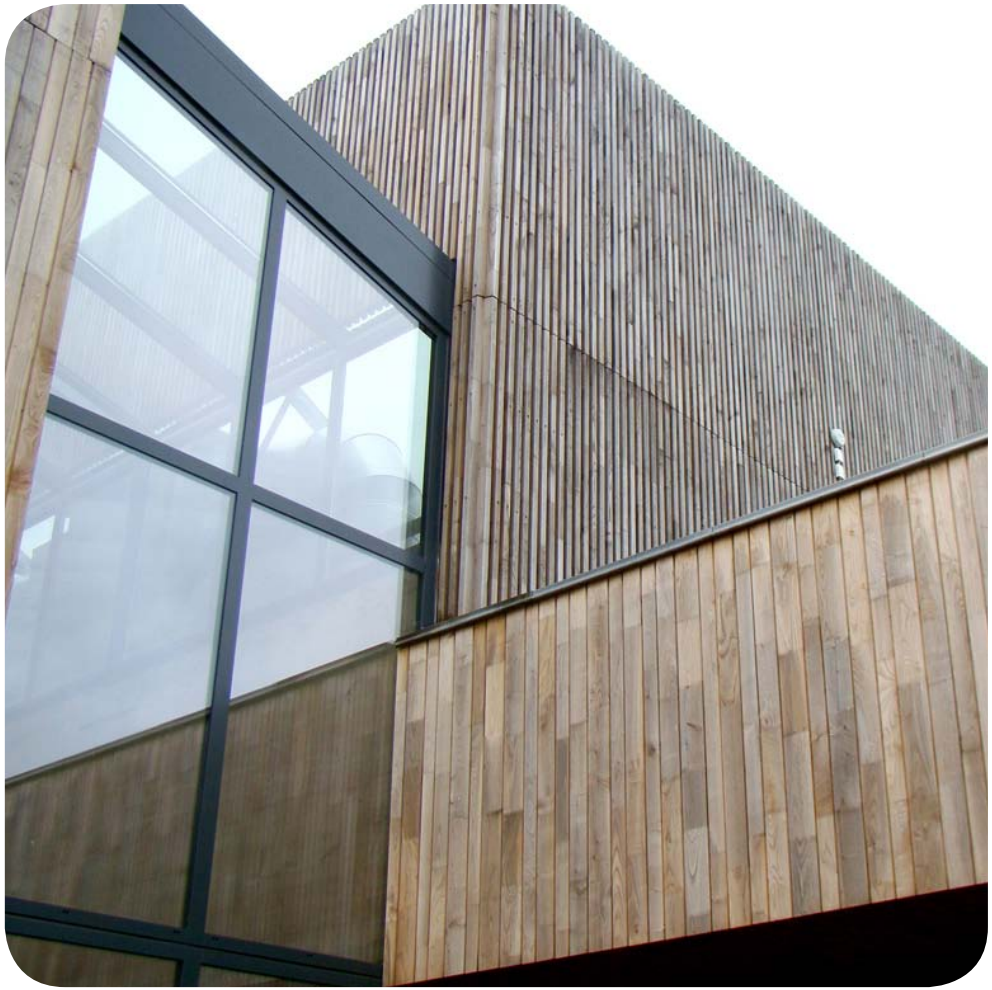

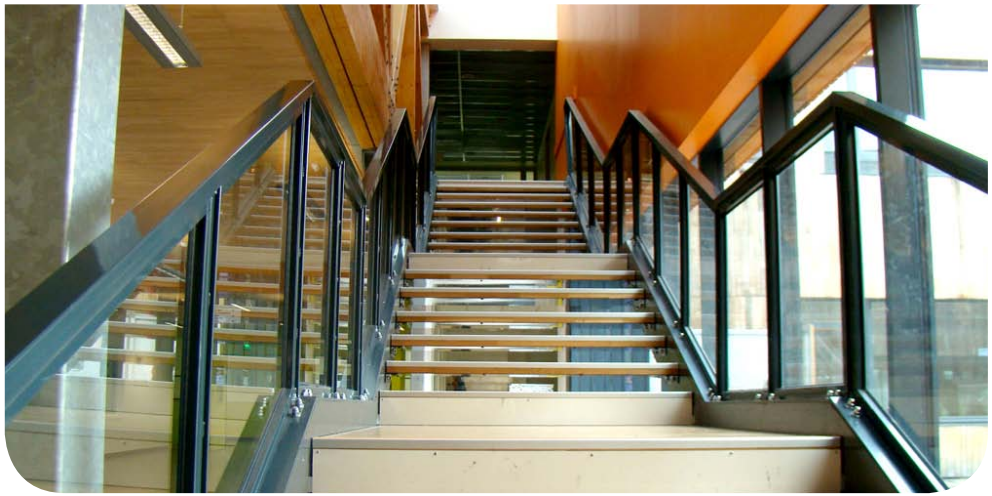

✻ Habitat social / Collectif • Réhabilitation / Sèvre Loire Habitat: les Turbaudières / Cholet (49) / Architecte(s): Triade

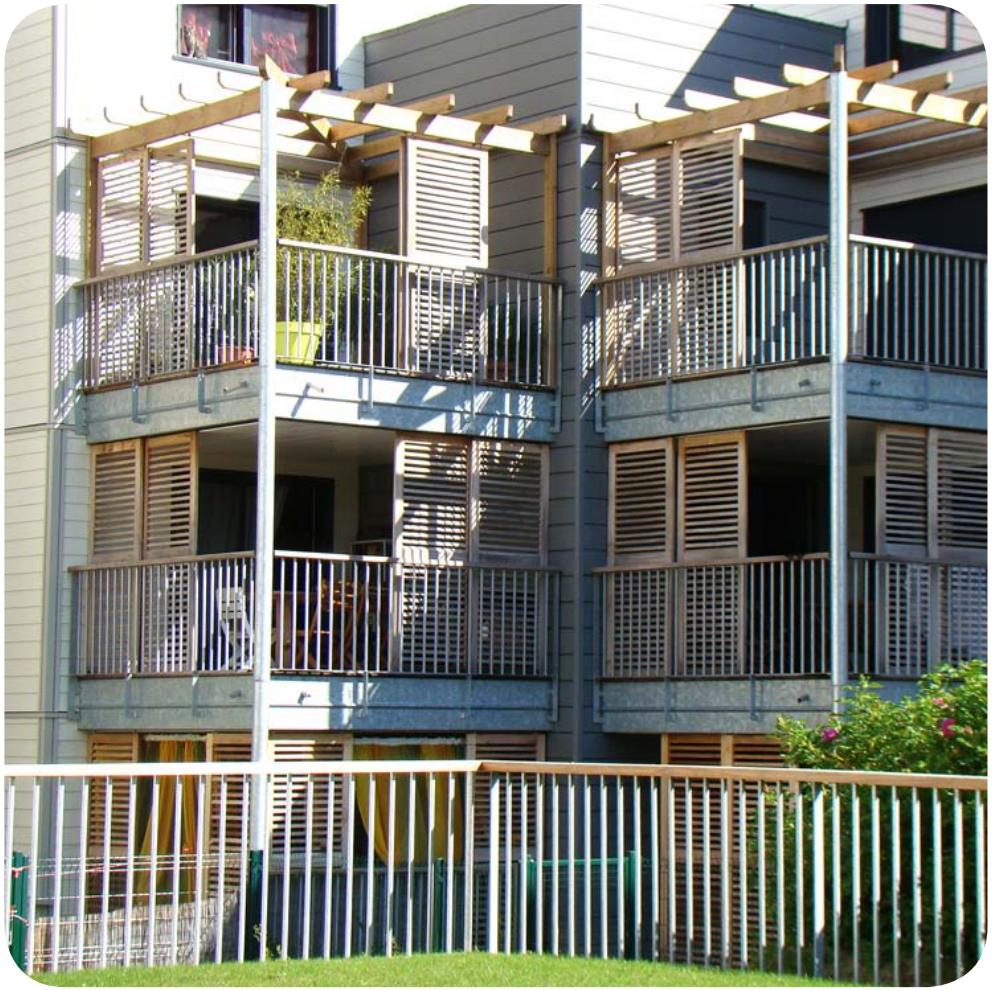

Habitat social / Maisons individuelles / Sèvre Loire Habitat: Le Bostangis / Cholet (49) / Architecte(s): Triade et Jean Luc Guineberteau *

✻ Habitat social / Collectif • neuf / Le Val de Loire: les Prés / Angers (49) / Architecte(s): Matières d'Espaces

* 4 / Hypothèses

Des hypothèses initiales ont été posées pour ces différentes catégories de sites. Elles ont aidé à la définition plus précise des sites d'enquête.

Petite enfance
Les écoles primaires et les crèches constituent des lieux privilégiés de socialisation des jeunes enfants. Le bois composerait une enveloppe ou une matrice rassurante pour les enfants et les parents, favorisant ainsi la délégation de responsabilité parentale à un tiers et le bien-être de l'enfant. La construction bois jouerait un rôle de substitut maternel. Le bois aurait ainsi les qualités de l'enfance.

[Ventre / berceau / jouet / tradition / savoir-faire / maison chaleureuse / chaleur / chaleur maternelle / famille]

Enseignement
Les collèges et les lycées constituent des lieux privilégiés de l'apprentissage du vivre ensemble, de l'autonomie, de la responsabilité et de la citoyenneté. Les collèges et les lycées bois constitueraient des supports pédagogiques très intéressants pour accompagner professeurs et élèves vers un exercice plein et entier de la responsabilité et de la citoyenneté. Le bois permettrait d'évoquer des questions telles que le changement climatique (séquestration du carbone, déforestation et gestion de la ressource, cycles courts, écologie industrielle) et de se projeter à un horizon prospectif.

[Vision objectif / écosystème / forêt / puits à carbone / ressource / énergie / feu]

Santé et médico-social
Le bois permettrait de réhumaniser les hôpitaux et les EHPAD en affirmant la dimension « domestique » des lieux et en gommant la dimension technique et hygiénique de ces établissements.

Lieu culturel
Le bois participerait à la construction d'un environnement apaisé propice à l'exercice d'activités culturelles qui requièrent silence et concentration (médiathèque). C'est ainsi la dimension monacale ou quasi-spirituelle du lieu qui est affirmé. Lieu calme, il serait un espace d'élévation de la conscience.

[Silence / bruit / concentration / recueillement / livre / papier]

Logements sociaux
L'emploi du bois limiterait les rotations de locataires et favoriserait un plus grand respect du lieu. Cette affirmation résiste-t-elle à l'épreuve d'une analyse sociologique ou n'est-elle qu'une vue de l'esprit? Comment les bailleurs sociaux perçoivent-ils un tel matériau, eux qui auront à gérer dans la durée ce type de bâtiment? Les questions de gestion et de maintenance seront aussi évoquées pour les ERP mentionnés plus haut.

MODE D'EMPLOI

Pour comprendre les modalités de construction du jugement du grand public, il convient de distinguer les différentes **postures** de celui qui porte le jugement.
Le jugement porté sur les bâtiments bois n'est pas dissociable de la position, du rôle, du statut de celui qui porte le jugement.

* 1 / Le maître d'ouvrage / le non-maître d'ouvrage

Ainsi, par delà la diversité des sites, on note une très forte opposition entre ***maître d'ouvrage*** engagé dans la conception d'un projet de construction et ***non-maître d'ouvrage***, simple passant, simple usager, simple habitant d'un bâtiment.

Le jugement du maître d'ouvrage et par extension de la personne engagée dans la conception d'un projet au titre de sa qualité professionnelle (un directeur d'établissement par exemple) présente plusieurs caractéristiques.

Le ***maître d'ouvrage*** :

* Cherche à faire du projet une **œuvre** dont il conserve la paternité symbolique (c'est particulièrement vrai en maison individuelle).
* Produit du **sens** et élabore un **discours** sur le bois et l'inscription du bois dans un projet architectural.
* **Rationalise** ses choix et s'inscrit dans une démarche de projet (projection vers l'avenir).
* N'a pas une perception strictement émotionnelle du bois. Il opère un **détour réflexif** pour dire sa relation au bois. Il **conceptualise** sa démarche. Le bâtiment peut être un manifeste.
* Développe une **vision systémique** et cherche à élaborer un univers en cohérence. Il établit des rapprochements et des liens entre éléments de nature différente qu'il fait dialoguer pour qu'ensemble ils forment un assemblage ou un système. Dans sa forme la plus achevée, chaque détail peut faire sens et venir prendre place dans un ensemble plus vaste qu'il contribue à construire selon un plan qui semble défini. Ainsi, le maître d'ouvrage d'une maison individuelle évoque à travers son discours sur la maison bois qu'il a fait construire des thèmes variés : l'alimentation, la mobilité, l'éducation des enfants. Ces choix sur ces différentes thématiques semblent constituer la déclinaison d'un plan d'ensemble. Le principal de collège évoque le projet d'établissement, les actions de sensibilisation menées auprès des élèves, le choix du nom du collège. Le directeur d'un établissement médico-social fait référence au projet thérapeutique de l'établissement, au rapport avec les patients, à l'histoire des établissements psychiatriques. Le chef d'une entreprise s'appuie sur l'image de marque de la société, la volonté de mettre en place une démarche de management participatif, etc. On le voit, dans ces différents exemples, le bois fait sens, le bois, associé à d'autres éléments, participe à un projet de vie, à un projet éducatif, à un projet de soin, à un projet d'entreprise.

Le ***non-maître d'ouvrage*** n'a pas été associé à la conception du projet. Il pratique le bâtiment en qualité d'usager lambda d'un équipement public, de salarié d'une organisation domiciliée dans un bâtiment bois, d'habitant locataire d'un logement, etc.

Le ***non-maître d'ouvrage*** :

* Eprouve des difficultés à produire un discours, voire à exprimer un jugement sur le bois construction. Le discours est souvent lapidaire et se résume parfois par un laconique: *j'aime / je n'aime pas*.
* Introduit d'autres éléments dans le jugement : la relation avec son employeur, la relation avec la municipalité, la relation avec son bailleur, etc. (la visite des logements sociaux de Cholet ou d'Angers, réalisée dans le cadre de cette étude sociologique, prend parfois des allures d'état des lieux durant lequel le locataire fait l'inventaire des malfaçons de son logement. Dans un tel cas, le jugement ne peut être dissocié du statut de locataire et de la relation au bailleur).
* Peine, lorsqu'il est professionnel, à se détacher d'un jugement renvoyant à une expérience personnelle.
* Mobilise son corps et ses sens pour produire un jugement.

Le ***maître d'ouvrage*** tel que nous l'avons défini est une figure minoritaire acquise à la cause du bois construction. Le « grand public » est un profane qui se confond le plus souvent avec la figure du ***non-maître d'ouvrage***. C'est sur ce dernier que nous focaliserons notre attention. Comment ce « grand public » construit-il son point de vue ou son jugement sur les bâtiments bois?

* 2 / Le spectateur, l'utilisateur, l'usager

Lorsque nous évoquons le bois, de quoi parle-t-on?

Des éléments de structure en lamellé collé, de lames de parquet flottant, contrecollé, massif, d'ossatures, de poteaux poutres, de lambris, de bardage, de bois mélaminé, d'OSB etc.? Parle-t-on de mobilier en bois massif, de bois de chauffage, de construction bois, d'aménagements paysagers, d'environnement naturel?

La question peut sembler curieuse dans la mesure où l'étude porte sur le bois construction dont les onze sites constituent une déclinaison architecturale.
A travers les entretiens, pour construire leur jugement, nos interlocuteurs évoquent le bois sous ses différentes formes. Ils réalisent spontanément des liens entre ces différentes formes d'expression du bois. Le jugement porté sur le bois ne peut être dissocié de l'ensemble dans lequel il s'inscrit. **Le bois n'est jamais apprécié en tant que tel mais comme un élément s'inscrivant dans un ensemble ou dans un système**. Associé à certains matériaux, à certains végétaux, à certains objets, à certaines couleurs, à certaines formes architecturales… il compose un ensemble ou un système jugé de manière positive ou négative.

Ainsi, le jugement des personnes rencontrées repose non pas simplement sur les qualités intrinsèques du bois, mais sur la qualité des associations et des assemblages dans un ensemble ou dans un système technique. Le *maître d'ouvrage* et l'architecte jouent avec ces éléments pour composer un assemblage maîtrisé. Même s'il n'en a pas la maîtrise, le « grand public » établit lui aussi des liens pour construire son jugement. **Le jugement porté sur le bois et ses différentes déclinaisons et associations ne repose pas simplement sur des qualités objectives de ce matériau, il est aussi très largement subjectif, c'est-à-dire le produit d'une construction sociale et culturelle**.

Il convient de rappeler l'importance de la place du corps dans la construction du jugement. C'est d'abord avec son corps que le « grand public » saisit ces éléments qui formeront des assemblages. En d'autres termes, le « grand public » éprouve physiquement le bâtiment sur lequel il va porter un jugement. Il l'éprouve:

* Par la vue de manière esthétique : il est alors *spectateur*.
* Par le toucher de manière technique : il est alors *utilisateur*.
* Par l'odorat, l'ouïe, le corps tout entier de manière kinesthésique : il est alors *usager*.

Son jugement sera très différent en fonction de la position qu'il occupe. Juge-t-il le bâtiment en *spectateur*, en *utilisateur* ou en *usager* ?
Ainsi les **points de vue** sur un même bâtiment sont variables dans la mesure où :

* La **dimension esthétique** touche à la **distinction sociale**, c'est-à-dire au classement et au déclassement social.
  [Quelle **image** le bâtiment bois donne-t-il à celui qui le construit, le pratique, l'habite? Cette image est-elle positive ou au contraire stigmatisante?]
* La **dimension technique** renvoie à l'**ergonomie** c'est-à-dire à l'accomplissement d'une activité ou d'une tâche.
  [Le bois pose-t-il des **contraintes techniques**? Est-il facile d'entretenir un bâtiment bois?]
* La **dimension kinesthésique** fait référence au **confort** c'est-à-dire à l'habitabilité d'un lieu.
  [Est-il **confortable** d'habiter ou de travailler dans un bâtiment bois?]

En changeant de posture (*spectateur*, *utilisateur*, *usager*), on ne juge plus exactement la même chose. En changeant de point de vue (au sens de posture), on peut ainsi changer de point de vue (au sens de jugement). Les **indicateurs** de qualité du point de vue du *spectateur*, de l'*utilisateur* ou de l'*usager*, peuvent être différents et contradictoires.

DECRIPTAGE DES BÂTIMENTS BOIS

* 1 / Un environnement apaisant

L'observation des établissements d'insertion et de soins à Saint-Nazaire (ESAT ARTA) - Challans (EPSMS) - Le Gâvre (EPMS) et l'analyse du discours des maîtres d'ouvrages permettent de mettre en avant une « propriété » des constructions bois : ces bâtiments participeraient - selon les termes des responsables d'établissements - à l'élaboration d'un « contenant psychique ». Qu'est-ce qu'un « contenant psychique » ? Un « contenant psychique » est formé de l'ensemble des éléments qui composent l'environnement du patient : le cadre urbain, les espaces naturels, le bâtiment, le mobilier et les aménagements intérieurs, les lumières et les couleurs, le personnel soignants, les autres usagers, les rythmes, etc.

Cet environnement fournit des repères et permet de construire (le cas échéant) un sentiment d'*apaisement*, de *sérénité*, de *calme*, de *zenitude*, de *convivialité,* de *chaleur…* Cet environnement apporterait ainsi un sentiment de bien-être et de quiétude qui apaiserait le patient. En ce sens, cet environnement apporterait un certain confort et un certain réconfort. Il participerait à la gestion des conflits, des tensions, des épisodes de violence, des crises qui ont pour origines, le patient lui-même, travaillé de l'intérieur par des pulsions, des émotions, des sentiments négatifs; les autres ou l'environnement, source d'agressions (bruits, mouvements, lumières, densité) extérieures. Les institutions psychiatriques et les établissements d'aide par le travail classiques, du fait de leur forme architecturale et des matériaux employés, seraient des environnements beaucoup plus agressifs et perturbants pour des personnes souffrant de troubles psychiatriques et cognitifs. **C'est donc en premier lieu sur la dimension kinesthésique que jouerait la construction bois**. La construction bois est ici saisie comme une enveloppe ou une matrice protectrice.

Cette propriété se retrouverait de manière euphémisée dans les autres types de constructions visitées (habitat, établissements recevant du public). En effet, les termes *apaisement*, *sérénité*, *zenitude, convivialité, chaleureux* reviennent régulièrement dans les discours quels que soient le type de construction, la destination de ces constructions et le type de relations sociales qui se déroulent en leur sein (relations professionnelles, relations parents / enfants, relations enseignants / élèves, etc.)

→ **Le bois, travaillé et mis en forme pour constituer un bâtiment, serait donc, de manière objective et subjective, facteur d'apaisement personnel et de relations sociales plus apaisées. Il contribuerait à construire un climat (ambiance, atmosphère) de sérénité.** Le bois (dans le discours des personnes rencontrées) ne suffit pas, à lui seul, à construire un environnement apaisant. C'est associé à d'autres éléments (objets, matériaux, volumes, couleurs, odeurs, sons, etc.) mobilisés au service d'une forme architecturale qu'il acquierrait cette propriété *apaisante*. **C'est cet ensemble mis en forme qui créerait un climat et un environnement jugé apaisant et serein**.

* *L'emploi du conditionnel permet de marquer une certaine distance avec le propos énoncé. Il rend compte du point de vue des personnes interrogées.*

* DEDANS/DEHORS 1

1.1

ARTA / Architecte(s): ARLAB

Dedans / Dehors #1

Certains bâtiments bois visités instaurent un très fort contraste entre le dedans et le dehors en jouant sur une opposition chromatique et une opposition des formes architecturales. L'exemple le plus marquant est l'ESAT de Saint-Nazaire situé dans une zone industrielle composée de bâtiments à structure métallique. L'enveloppe du bâtiment a la forme d'une enceinte fermée sur l'extérieur. La présence d'un patio intérieur crée un effet de renversement du dedans / dehors et le sentiment de passer dans un autre monde. Ce jeu d'oppositions instaure un effet de seuil (dedans / dehors) très puissant. Le bâtiment joue un rôle de filtre (appauvrissement des stimuli : lumière / bruit / mouvement). Ce jeu d'oppositions permet de créer un monde intérieur protecteur en rupture avec son environnement urbain ou industriel. Le patio de la cantine du collège d'Héric joue de la même manière sur ces effets de basculement qui brouillent les repères.

La création d'un intérieur permet de construire un espace d'intimité filtré (lumières, bruits, dangers extérieurs) qui participe à l'effet d'apaisement. Si cette qualité est évoquée lors des entretiens, elle ne tient pas aux propriétés du bois en général ou de la construction bois en particulier, mais à la forme architecturale. Un même sentiment d'apaisement pourrait être obtenu avec d'autres matériaux ou d'autres systèmes constructifs, mais il est intéressant de noter que cette qualité est mise au crédit du bois.

Ce type d'architecture qui dessine une enceinte (c'est aussi le cas du bâtiment B dans lequel Atlanbois a élu domicile) établit une distinction très nette entre le *spectateur* extérieur qui voit le bâtiment à distance et l'*usager* intérieur qui le pratique et l'éprouve physiquement. Le *spectateur* et l'*usager* n'ont pas accès aux mêmes réalités. Ils ne mobilisent pas les mêmes sens pour construire leur jugement. Le *spectateur* peut ne percevoir que le caractère « défensif » de la construction qui semble l'exclure par sa monumentalité. Il jugera alors le bâtiment en mobilisant des critères esthétiques sur le mode « j'aime » / « je n'aime pas ». Ainsi, le *spectateur* peut avoir un jugement très négatif, alors que l'*usager* aura, à l'inverse, un sentiment très positif.

Collège Marcelle Baron / Héric (44)
Architecte(s): A+H Agence ROULLEAU / Agence BESSEAU MICHEAU *

Collège Marcelle Baron / Héric (44)

* Architecte(s): A+H Agence ROULLEAU / Agence BESSEAU MICHEAU

* DEDANS/DEHORS 2

1.2

Groupe scolaire Jacques Brel / Architecte(s): Agence Drodelot

Dedans / Dehors #2

La thématique du dedans / dehors peut être abordée différemment: il ne s'agit plus ici de mettre l'extérieur à distance mais de fusionner avec l'environnement. L'architecture se confond avec son environnement naturel et se fond dans le paysage pour devenir un élément du paysage

L'architecture devient mimétique, la façade bois se confond avec le bois des arbres environnants. L'intérieur est une « clairière » qui, par contraste, explose de couleurs. De ce point de vue, le groupe scolaire Jacques Brel et l'espace jeunesse de Saint-Père-en-Retz constituent un bon exemple.

→ Cette architecture mimétique semble se nier elle-même ou s'effacer en se fondant dans le paysage. Elle repose alors la question du rapport du *spectateur* à l'objet architectural. Le bâtiment n'étant pas « spectaculaire », il ne peut s'offrir au regard, sinon à la contemplation, du *spectateur*. Ce travail d'effacement peut poser quelques difficultés dans la mesure où le bâtiment ne joue pas pleinement un rôle de « vitrine » de l'action publique.

* AXE DU MONDE

#1.3

Maison individuelle
ACBA Maisons bois

Elemen / Architecte(s): BOCA

EPSMS du Pays de Challans / Architecte(s): Adhoc Architecture

Axe du monde

Les constructions visitées proposent souvent un point central (patio, parvis, place, cour) matérialisé par un totem vertical (arbre, poêle à bois, œuvre d'art). Le point central est un marqueur autour duquel s'organise symboliquement l'espace. La centralité devient « foyer », lieu où l'on se retrouve.

En plaçant un poêle à bois dans son open space, l'entreprise Elémen recrée symboliquement un centre qui construit l'illusion d'un espace domestique. La mise en scène du bois de chauffage placé à l'extérieur du bâtiment et du poêle à bois accentue la notion de foyer. Cette référence à l'espace domestique est capitale car elle participe à ce sentiment d'apaisement minimisant la nature des relations avant tout professionnelles. Cette affirmation du caractère « familial » des relations de travail se fonderait sur les valeurs de l'entreprise et la volonté d'instaurer un mode de management participatif qui trouverait sa source en Allemagne ou dans les Pays Scandinaves (ces pays sont souvent considérés comme des modèles en matière de concertation et de participation).

Mais là encore, la construction bois ne peut à elle seule jouer ce rôle de vecteur d'apaisement, le bois énergie vient en renfort pour construire ce sentiment de sérénité.

* VOLUME & TAILLE

1.4

Groupe scolaire Jacques Brel
Architecte(s): Agence Drodelot

Volume & taille

Dans plusieurs bâtiments visités, la référence formelle à la maison, symbolisée par son toit à pente, est explicite (Challans, Le Gâvre, Saint-Père-en-Retz). Cette thématique domestique, évoquée plus haut, peut aussi être déclinée à travers la forme du bâti. L'architecture médico-sociale cherche à rompre avec l'architecture institutionnelle classique marquée par la négation de la personne. Cette architecture institutionnelle est très souvent associée à la pierre, au béton et à la géométrie des formes. Les couloirs bas de plafonds et les alignements de portes créent un effet tunnel et un sentiment d'écrasement qui renforcent le caractère carcéral du bâtiment : l'architecture domine l'*usager*.

→ Cette référence à la maison ne peut fonctionner que pour des unités de petite taille. Les grands volumes et la foule sont des facteurs de stress qui viennent annuler les effets positifs de ces espaces à taille humaine.

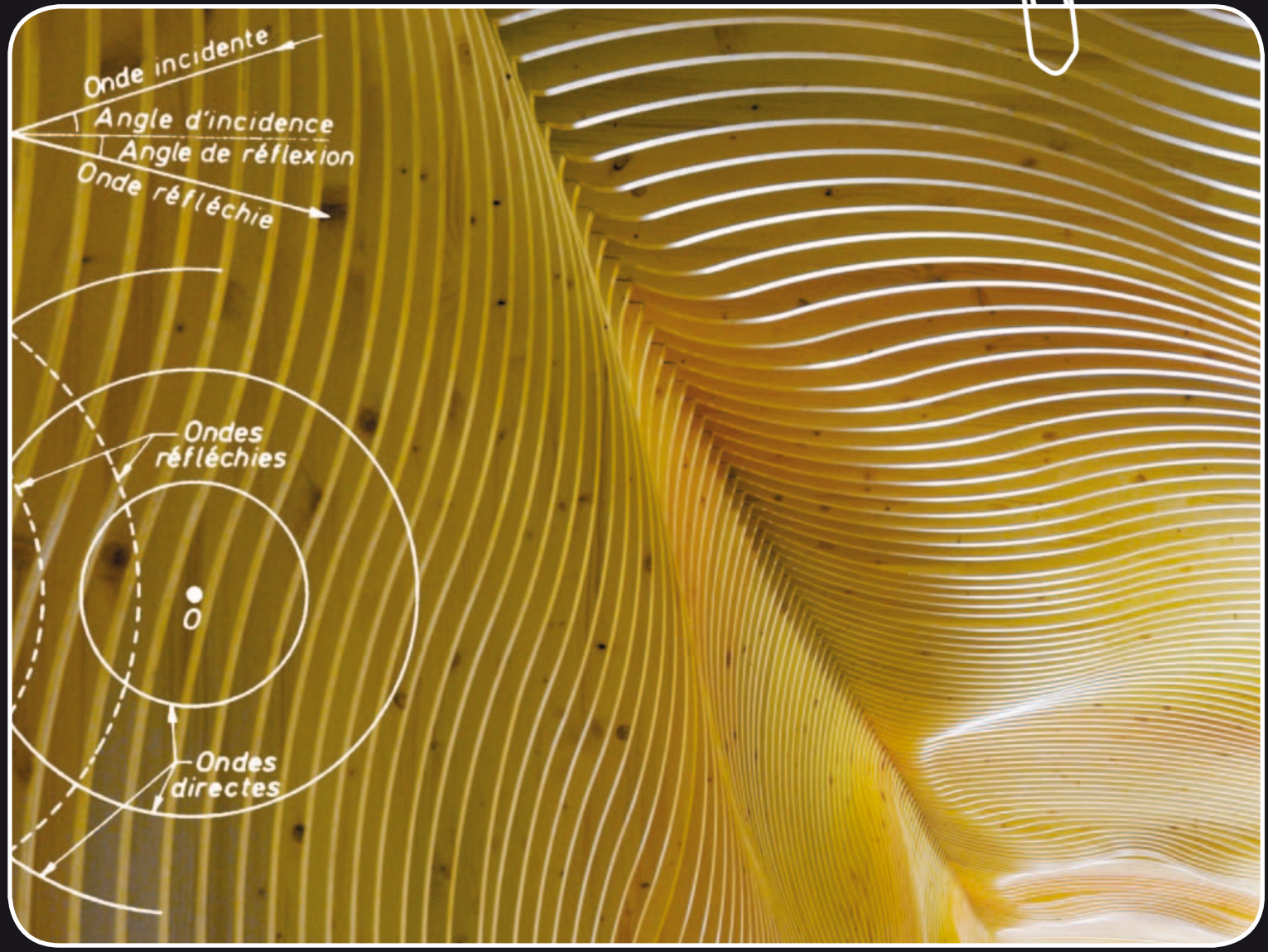
Onde incidente
Angle d'incidence
Angle de réflexion
Onde réfléchie
Ondes réfléchies
O
Ondes directes

Sons

Les personnes rencontrées sur site nous rappellent régulièrement que le bois renvoie à une expérience corporelle. Il sollicite le corps. Il entretient un dialogue avec son *usager* (feedback). Le son permet d'éprouver les limites de son corps et sa place dans l'espace. Le bois filtre les bruits parasites. Le brouhaha de la cantine est atténué, le bruit de fond de la salle de classe est filtré, le martèlement de la pluie est estompé. Le bois permettrait ainsi de restaurer des relations de proximité avec les autres.

Le bois proposerait une expérience acoustique différente. Mais pour apprécier cette expérience de manière positive, il faut en faire l'apprentissage. Le propriétaire d'une maison bois nous avoue avoir été troublé par l'acoustique de sa maison : « on avait l'impression d'être dans un caisson ou dans un scaphandre »! Cette nouvelle expérience peut aussi troubler les locataires du parc social. Dans les « petites maisons » du Bostangis à Cholet, les locataires nous font entendre les craquements des sols et s'étonnent que les murs sonnent creux. Ces résonnances inhabituelles les conduisent à s'interroger sur la qualité du bâtiment. Ces « petites maisons » sont-elles de vraies maisons?

* ODEUR

1.6

Odeur

Il est parfois rappelé, au cours de nos visites, que le bois a une odeur. L'émission d'odeurs est jugée positivement. Les odeurs participent à la construction d'un chez soi auquel les *usagers* en général et les habitants en particulier accordent une très grande importance. Les odeurs de bois, de feu, de cire, de cuisine construisent l'univers domestique. L'odeur fait renaître des souvenirs. Ces « bonnes odeurs » témoignent aussi d'une maîtrise de son chez soi. A l'inverse, le bois permettrait de faire oublier ou d'effacer l'odeur de l'institution hospitalière ou l'odeur d'une propreté clinique.

Les odeurs sont très fortement associées à l'air. Elles participent au design de l'air. Un bâtiment est aussi un volume d'air que l'*usager* ou l'*utilisateur* cherche à maîtriser en jouant sur la ventilation et l'aération. Aérer c'est un peu faire le ménage de l'air. Le bois participerait à la construction d'un air sain. L'odeur en serait le marqueur.

Couleur & lumière

Le bois est une matière. Le bois est une couleur. Le bois est une couleur chaude. Les termes *orange*, *miel*, *marron*, *acajou,* sont utilisés pour qualifier la couleur du bois. Dans les bâtiments visités, le bois est très souvent associé à d'autres couleurs. Le vert anisé, le orange, le rose fushia des éléments de décoration, du mobilier, des plantes à fleurs viennent rehausser le bois. Le rouge vif, plus rare, de la moquette de la médiathèque de Sainte-Luce vient réveiller le bois.

Le bois, en réfléchissant la lumière, participerait à la création d'une « ambiance » ou d'une « atmosphère » feutrée. Comme l'odeur, la lumière participerait au design de l'air contenu dans l'espace intérieur. Mais là encore, les jugements peuvent être variés. L'excès de bois ou l'emploi de certaines essences peut procurer un sentiment d'enfermement, voire de claustrophobie. Par son excessive présence, le bois rappelle à l'*usager* l'existence d'une limite ou d'une frontière entre le dedans et le dehors. Il s'affirme de manière « excessive » comme contenant comprimant le volume d'air intérieur.

* CHALEUR

1.7

Chaleur

Le bois, à la différence du béton ou de l'acier, est un matériau jugé « chaud ». Dans le discours des personnes rencontrées, cette chaleur semble parfois émaner du bois lui-même. Le bois peut être perçu comme une source de chaleur : on comprend mieux le rapprochement que certains personnes peuvent faire entre bois énergie et bois construction.

Le bois étant à la fois « chaud » et « chaleureux », il s'impose à lui-même une promesse de confort thermique. A plusieurs reprises, dans différents bâtiments bois, des usagers ont exprimé leur étonnement d'avoir froid. Le non respect de la promesse est imputé au bois. Les représentations du bois se confrontent aux usages des bâtiments bois.

Le bois impose une exigence de performance thermique. La performance énergétique doit être au rendez-vous, sans quoi elle suscite un jugement négatif sur la construction bois. Et ce, bien que le défaut de performance puisse avoir une toute autre origine.

DECRIPTAGE DES BÂTIMENTS BOIS

* 2 / Un bâtiment valorisant

Dans cette seconde partie, nous aborderons une autre dimension des bâtiments bois.

Le bois n'est plus ici saisi comme enveloppe permettant de construire un « environnement apaisant » mais comme élément permettant de construire un « bâtiment valorisant ». Nous nous situons ici sur le registre de la distinction sociale. Le bois participe à la construction de l'image de soi et de l'image diffusée aux autres.

La dimension esthétique est ici au cœur du jugement. Dans le « j'aime / je n'aime pas » s'exprime une recherche de conformité sociale, une peur du stigmate ou au contraire une volonté d'affirmation de sa différence. Le bois fait partie de la mise en scène de soi. L'expression d'un jugement permet l'affirmation d'une appartenance sociale.

* ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

2.1

Eléments constructifs

La planche, la poutre, la lame, le tasseau… constituent une unité formelle et sérielle qui participe à la structuration graphique de l'architecture des bâtiments bois. Ce langage graphique renvoie à des univers. Il est évocateur de souvenirs ou d'expériences (reviviscence) et suscite des émotions. Le langage graphique des constructions bois transporte vers d'autres univers. Cette capacité à décentrer le *spectateur* et l'*usager* de son quotidien est capitale dans la compréhension du jugement porté sur la construction bois. Les constructions bois rappellent :

* Des maisons vues, visitées, habitées… en Allemagne, en Autriche, en Suisse, au Canada ou dans les Pays Scandinaves.
* Des chalets aperçus ou pratiqués en montagne lors de séjours de ski.
* Des bungalows avec terrasse (parfois aussi appelés chalets) aperçus ou pratiqués sur le bord de mer.
* Des cabanes de luxe, symboles du renouveau de l'hôtellerie de plein-air, vues à la télé ou pratiquées le temps des vacances.

Le jugement positif sur les constructions bois doit beaucoup à ces bâtiments « exotiques » ou « récréatifs » qui entretiennent un sentiment de dépaysement, de rupture avec le présent et avec le quotidien. Dans un bâtiment bois, on est à la fois ici et ailleurs. Cette dimension est particulièrement visible dans l'habitat individuel ou collectif (notamment le Bostangis à Cholet). Etre ailleurs permet aussi d'échapper à un quotidien et à un voisinage qui ne sont pas toujours choisis. C'est un luxe que de pouvoir s'offrir cette échappée.

Mais ce langage graphique peut, si on n'y prend garde, être chargé négativement. La maison peut être assimilée à une vulgaire cabane, une baraque, une grange ou un hangar fait de planches. L'établissement peut être assimilé à un baraquement ou à une prison : le tasseau de bois qui structure la façade est alors regardé comme un barreau qui entrave le mouvement. Un tel glissement se réalise lorsqu'un ensemble d'éléments négatifs s'additionnent (voir plus bas). Le langage graphique ne permet plus cette échappée, il enferme au contraire dans l'ici et maintenant.

Cette recherche graphique peut venir heurter les pratiques de l'*utilisateur* d'un logement. Ainsi dans les logements sociaux, certains locataires s'étonnent que les brise-soleil ne les protègent pas de la pluie! Les lames du brise-soleil qui participent, par un jeu d'ombres projetées sur la façade, à l'écriture graphique, ne sont pas perçues de cette manière par les *utilisateurs*.

EPSMS du Pays de Challans / Challans (85)
Architecte(s): Adhoc Architecture *

Sèvre Loire Habitat: Le Bostangis / Cholet (49)

* Architecte(s): Triade et Jean Luc Guineberteau

Collège Marcelle Baron / Héric (44)

* Architecte(s): A+H Agence ROULLEAU / Agence BESSEAU MICHEAU

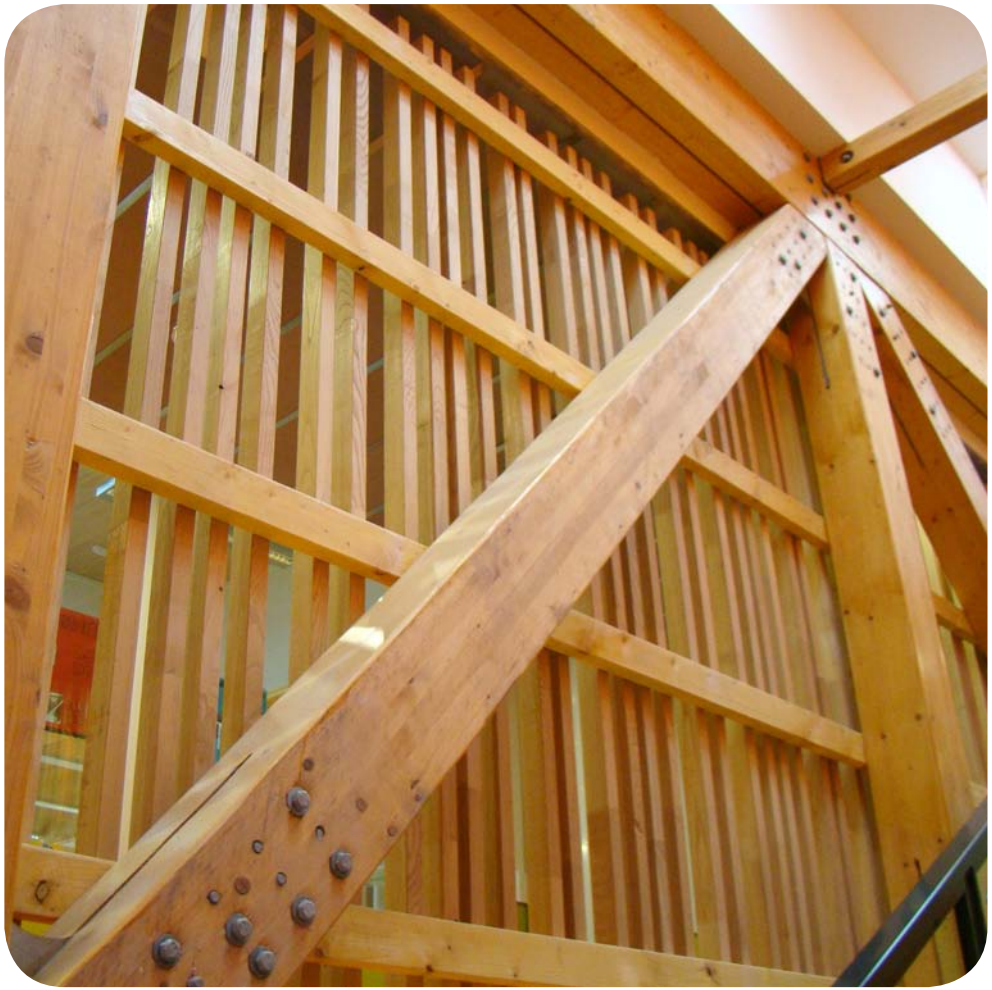

* COULEUR 2

2.2

Couleur #2

Le bois peut être apprécié comme marqueur de distinction sociale. Il témoigne d'un certain statut social. Le bois de couleur « marron » a un statut ambigu. Il est associé à l'ancien (mobilier, poutre, colombage, parquet massif, etc.) et se charge d'histoire. Il donnerait une « âme » aux espaces et aux objets qu'il compose. Il témoignerait d'une certaine pérennité, synonyme de force et de résistance.

Mais à l'inverse, il peut être le signe d'un archaïsme ou d'une esthétique passée de mode. On préférera des bois clairs associés à du verre pour les rayonnages et le mobilier des bibliothèques (médiathèque de Sainte-Luce) pour mieux se défaire d'un passé trop associé au bois sombre. Le bois sombre renvoie ici au caractère monacal et austère de l'étude très éloigné de l'ambiance que souhaitent créer les médiathèques contemporaines.

Le bois « marron » peut renvoyer à un ordre ancien que l'on souhaite préserver ou au contraire dont on souhaite se défaire. Le mobilier de certains intérieurs témoigne de cette recherche d'une valorisation de soi par une mise en scène du bois.

* TACHES & TANIN

2.3

Taches & tanin

Les variations de couleurs interrogent les notions du propre et du sale et fonctionnent comme un stimulus négatif. Les taches ou le tanin sont très souvent évoqués au cours des entretiens. Ils sont associés au sale, qui renvoie lui même à l'absence de maîtrise ou au désordre. Le sale renvoie à la dégradation et au temps qui passe. Le maître d'ouvrage qui conceptualise sa démarche pourra voir dans la tache un élément du processus de vieillissement propre aux éléments vivants qui s'altèrent avec le temps. Pour l'usager lambda, la tache est avant tout une souillure qui s'expose aux yeux d'un *spectateur* prompte à juger. Avant l'inauguration du collège d'Héric, le personnel s'est employé à faire disparaître les traces de tanin qui ne pouvaient être de la fête!

Le contraste entre le propre et le sale permet d'affirmer une certaine maîtrise. Le propre est la marque du travail réalisé qui témoigne de cette maîtrise du lieu. La tache laisse supposer que le travail d'entretien n'a pas été réalisé. La tâche (au sens ergonomique) n'a pas permis d'effacer la tache. La tâche efface la tache! Cette dimension est très souvent évoquée par les personnes chargées de l'entretien des bâtiments dont la qualité du travail est jugée à cette activité d'effacement (taches, marques, poussière, etc.)

La tache est un stigmate qui, dans l'habitat social, renvoie à l'état de locataire. Les locataires rencontrés aux Turbaudières, ensemble de bâtiments gérés par Sèvre Loire Habitat à Cholet, ne cessent de dénoncer l'indignité de leurs voisins à l'origine de nuisances et de salissures. A l'inverse, leur intérieur sans taches témoigne d'un souci affirmé d'ordre et de propreté. Par ces critiques, ils expriment une volonté de distinction sociale qui se manifeste par une attention très forte à la maîtrise esthétique et technique de son chez soi.

*BOIS GRISÉ

#2.4

Bois grisé

Le bois grisé est le plus souvent perçu de manière négative. Il est associé au sale. Il est un marqueur du temps qui passe. Ce sentiment est plus fort encore lorsque la couleur grise ou noire ne présente pas un aspect uniforme (délavée, tachée). Le bois grisé n'a pas la même importance pour l'*usager* et le *spectateur*. Le bois appliqué en façade devient presque invisible pour celui qui pratique régulièrement un bâtiment. Il ne juge plus le bâtiment en mobilisant des critères esthétiques. Mais cet effacement n'est pas pour autant un plébiscite. A la question : *feriez-vous construire une maison avec une façade en bois grisé?* la réponse est le plus souvent : *non!*

Ce jugement sur le bois grisé pose d'évidentes questions sur le traitement esthétique des façades. Faut-il rappeler que les supports de communication présentent rarement des bâtiments en bois grisé ? En tapant le mot «construction bois » sur le moteur de recherche Google, on obtient un camaïeu de couleurs dorées! Ces images participent à la construction des représentations de ce qu'est ou de ce que doit être le bois.

* MATÉRIAUX

2.5

Matériaux

Le bois est souvent perçu comme un matériau « tendre » et « doux » au toucher qui, à la différence du béton, absorberait les chocs. Le bois brut suscite souvent une forme d'incompréhension. L'écharde qui vient se planter dans le doigt de l'*utilisateur* est perçue comme une agression contradictoire avec cette prétention d'instaurer un univers apaisé.

Mais c'est aussi sur le registre esthétique que le bois brut (non peint) peut susciter des interrogations. Il donne un sentiment d'inachèvement et suscite là encore une forme d'incompréhension. Il serait un sous-produit de moindre qualité réservé à des clients de moindre importance. Lorsque cette absence de traitement se double d'un recours au langage graphique évoqué plus haut, il peut être assimilé à une vulgaire palette! Dans le parc social, ce type de traitement peut réactiver le stigmate : le logement devient « cage à lapins ».

* EQUIPEMENTS

2.6

Equipements

L'association du bois avec des dispositifs techniques (panneaux photovoltaïques, puits canadien, ventilation double flux, chaudière bois, etc.) producteurs d'énergie renouvelable ou récupérateurs d'énergie semble aller de soi pour beaucoup de personnes rencontrées.

Le caractère apaisant ou l'image estivale et buissonnière du bâtiment bois ne se traduit pas par un refus de la technique. Au contraire, la technique, associée au bois, semble participer à l'image positive du bâtiment qui affiche ainsi sa modernité.

CONCLUSION

A la lecture des entretiens réalisés au cours de cette étude, une forme d'unanimité se dégage par delà la diversité des sites visités. Le bois, associé à d'autres éléments, participerait à la construction d'un environnement intérieur apaisant, facteur de sérénité. De ce point de vue, de manière générale, les représentations des professionnels de la construction bois rencontrent les représentations du grand public. Une unanimité se dégage : le bois participerait à la construction de l'habitabilité d'un lieu. Si on ne peut prêter au bois certaines des vertus formulées en hypothèses (substitut maternel), il n'en demeure pas moins un facteur de construction du caractère domestique des lieux. Le caractère domestique se construit à l'échelle humaine. L'architecture ne doit pas dominer l'usager en s'imposant par sa monumentalité ou sa solennité. Si la construction bois participe à l'élaboration d'une atmosphère de sérénité, elle n'est pas, comme nous en faisions l'hypothèse, pour les lieux culturels, un quasi lieu spirituel.

Il serait très hasardeux de prétendre que le bois limiterait la rotation des locataires dans le parc social. D'autres variables entrent en ligne de compte. Aux Turbaudières (Cholet), le bois s'inscrit dans une lourde opération de réhabilitation qui a permis d'agrandir les logements et de transformer la façade des bâtiments. Au Bostangis (Cholet), les locataires intègrent des maisons individuelles ou intermédiaires neuves. L'éco-quartier des Près à Angers propose des logements neufs et performants dans un nouveau quartier desservit par le tramway. C'est dans le jeu des associations et des assemblages avec d'autres éléments (couleurs, volumes, etc.) que le bois participe à la création d'un lieu de qualité.

Un décalage entre savoir savant (professionnels et maîtres d'ouvrages) et savoir profane (grand public) peut apparaître quant à l'esthétique du bois. En effet, une partie du « grand public » reste attachée à une esthétique traditionnelle du bois synonyme de qualité, de résistance, de noblesse, de notabilité, de distinction sociale, etc. Le bois travaillé aurait un caractère intemporel conservant ainsi une part de la mémoire du lieu. Certains modes de traitement du bois se heurtent à cette esthétique. Si une part du « grand public » est plus ouverte à d'autres modes de traitement et d'expression du bois et semble avoir rompu avec cette esthétique classique, le bois grisé reste toutefois plus difficile à accepter. Il nous semble nécessaire d'avoir une vraie réflexion sur cette question dans la mesure où elle heurte des représentations, des archétypes, un imaginaire solidement ancrés. Certes, les normes en matière esthétique évolueront au contact visuel de constructions en bois grisé, socialisant ainsi le regard, mais cette socialisation suffira-t-elle à modifier la définition du beau au delà d'un cercle restreint d'initiés? On peut en douter.

La force des constructions bois repose aussi sur leur capacité à dépayser ou à décentrer un « grand public ». Les constructions bois font très souvent référence à autre chose (hôtel, chalet, etc.) Il est important de cultiver ces références qui valorisent des constructions plus ordinaires. Le bois doit rester synonyme d'un ailleurs pour enchanter le présent.

Perception des **bâtiments bois** par le **grand public** / Regard sociologique

Ce document a été réalisé dans le cadre de l'action PRECOBOIS, avec le soutien de la région Pays de la Loire et de la Direccte

MANA | Atlanbois le bois à sa source | PRECOBOIS | Région PAYS DE LA LOIRE | PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

© Octobre **2013**